

EMPLOI DU TEMPS I.E.J - 2023/2024

L'emploi du temps est commun au prépas CRFPA et ENM.

Quand il est spécifié dans l'EDT "ENM", le Galop ou la séance sera spécifique à la préparation ENM.

Quand rien n'est précisé : les séances sont ouvertes aux CRFPA et à l'ENM.

Les emplois du temps de votre année d'étude sont accessibles via l'ENT.

JUILLET																										
		8h		9h		10h		11h		12h		13h		14h		15h		16h		17h		18h		19h		
lundi	1													14h-17h : Droit pénal. M. Lassalle salle R.54 D/L					17h30-19h. Anglais. P. Winckel. salle 116 D/L							
mardi	2																									
mercredi	3					10h-12h : Contentieux admin. Y. Laidie. salle R.54 D/L							14h-17h : Droit pénal. M. Lassalle salle R.54 D/L													
jeudi	4							11h-12h : Correction G3 Pro. civile. N. Gerbay VISIO + salle R.54 D/L				13h-16h : Procédure d'appel. N. Gerbay salle R.54 D/L														
vendredi	5			9h-12h : Droit pénal. M. Lassalle salle R.54 D/L																						
samedi	6																									
dimanche	7																									
lundi	8					10h-13h : Procédure civile. S. Grayot-Dirx salle 153 D/L						14h-16h : Droit des obligations. AS Courdier salle 153 D/L														
mardi	9					10h-11h30. Correction G3 Droit civil. W. Jean Baptiste salle 153 D/L						13h30-16h30 : Procédure civile. S. Grayot- Dirx salle 153 D/L														
mercredi	10					10h-13h : Procédure civile. S. Grayot-Dirx salle 153 D/L							14h-15h. Correction G3 Droit pénal. M. Lassalle salle 153 D/L		15h-18h : Droit bancaire. M. Lassalle salle 153 D/L											

